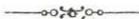


NÉCROLOGIE



Auguste DE LAVELEYE

Administrateur du « Moniteur des Intérêts matériels »

Secrétaire général de la Commission internationale du Congrès des chemins de fer

Chevalier de l'ordre de Léopold. Officier de la Légion d'honneur

Décoré de la 2^e classe de l'ordre impérial du Medjidié; de la 2^e classe de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie

Commandeur de l'ordre du Christ de Portugal

Chevalier des ordres des saints Maurice et Lazare et de la Couronne de Chêne.



La Commission internationale vient de nouveau d'être éprouvée par la mort de son secrétaire général Auguste De Laveleye. Il a succombé le 29 novembre 1895, âgé de 58 ans à peine, à un mal qui le minait depuis longtemps.

Notre collègue M. Schaar, dans le discours que nous reproduisons plus loin, rappelle les circonstances qui amenèrent Auguste De Laveleye, financier journaliste, à la position qu'il occupait dans la Commission internationale, parmi les hommes éminents de tous les pays qui y représentent un gouvernement ou une grande administration de chemins de fer.

A la suite de son père Auguste De Laveleye, qui écrivit l'histoire des vingt-cinq premières années des chemins de fer belges, il avait autrefois été mêlé à la création des chemins de fer en Autriche, en Italie, en Espagne et en Turquie.

Il avait acquis ainsi une compétence spéciale très rare dans le journalisme belge et se trouva tout naturellement désigné au choix du gouvernement belge lorsqu'il voulut introduire un représentant de la presse dans la Commission des fêtes du cinquantenaire de ses chemins de fer.

C'est parce qu'il fut secrétaire de cette Commission qu'il devint ensuite le secrétaire général, d'abord du Congrès réuni à Bruxelles en 1885, puis de la Commission qui fut nommée par cette assemblée pour jeter les bases

d'une association permanente internationale chargée d'assurer la continuité de ses travaux et de convoquer des sessions périodiques.

Mais il se trouva que les amitiés qu'il avait su se créer dans ses voyages à travers l'Europe, furent très utiles à l'œuvre à laquelle il collabora d'ailleurs d'autant plus volontiers qu'il appréciait davantage l'honneur d'être en relations directes avec les sommités du monde des chemins de fer.

Il rendit de grands services à notre association dans le moment le plus difficile, celui de sa fondation, grâce surtout à une parfaite connaissance des hommes et des choses, à son esprit pratique, au désir de conciliation dont il était toujours animé.

Feu M. le président Fassiaux, qui a été l'initiateur de l'idée du premier Congrès, qui doit en être considéré comme le véritable fondateur à côté de M. Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer de Belgique, était un fin diplomate et un négociateur habile.

Il avait de plus une ténacité et une persévérance particulières. Mais sa tendance, légèrement autoritaire, aurait peut-être amené à certains moments des difficultés, si la tendance contraire du secrétaire général ne lui eût fait un heureux équilibre.

Aujourd'hui que l'avenir de l'association ne peut plus être mis en doute, que ses publications même (formant en quelque sorte la jurisprudence des chemins de fer, comme aimait à le dire Auguste De Laveleye) ont rendu son existence indispensable, que des statuts, vieux déjà de près de deux lustres, ont assuré aux administrations qui la composent une indépendance complète dans les sessions vis-à-vis des gouvernements qui y envoient des délégués, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les efforts qu'il a fallu faire à l'origine pour trouver une formule qui satisfît tout le monde.

Et certainement, parmi ces efforts, ceux d'Auguste De Laveleye méritent une mention toute particulière.

Ses peines ne furent d'ailleurs pas sans récompense, car c'est son titre de secrétaire général du Congrès qui le fit nommer président de la section des conférences de la Société des ingénieurs et des industriels de Bruxelles.

En cette qualité, il dirigea la discussion de la question de la colonisation du Congo, et fut ensuite nommé administrateur de la première société commerciale belge créée pour faire fructifier l'œuvre du roi Léopold II.

Si, plus tard, il résigna ces fonctions qui menaçaient de devenir trop absorbantes, il ne cessa pas moins de s'intéresser vivement aux progrès du

chemin de fer du Congo, dont il avait été l'un des premiers à signaler la nécessité.

Nous ne pouvons terminer cette notice sans donner un regret personnel à l'homme privé. Il avait su, grâce à la sympathie qu'il inspirait au premier abord et à la sûreté de ses relations, s'entourer d'un grand nombre d'amitiés. Elles lui permirent d'être très utile au Congrès, même dans ces dernières années, alors que ses occupations, toujours plus nombreuses, l'empêchaient de prêter un concours très actif au comité de direction.

Nous voudrions encore parler de ses qualités de famille, mais sous ce rapport nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à son frère Georges et à son beau-frère Léon Fontaine, dans l'article ému qu'ils lui ont consacré dans les colonnes du *Moniteur des Intérêts matériels*.

La profonde douleur que nous ressentons a élevé nos cœurs jusqu'au souvenir d'une autre perte. Lorsque, en 1865, mourut le fondateur du *Moniteur des Intérêts matériels*, un ami se chargea de dire ce qu'était l'homme privé. Il écrivit alors :

« Je pourrais m'étendre sur ses vertus domestiques si je n'avais peur de profaner en quelque façon la sainteté d'une douleur récente bien légitime et bien profonde, et d'exposer aux regards de tous ce qui doit rester à jamais enfermé dans le secret du cœur chez ceux-là seuls qui vivaient avec lui la vie de tous les jours.

« Je ne puis prendre sur moi cependant de ne point rendre hommage à son égalité de caractère, à sa bonté charmante, à sa bienveillance inaltérable, à son enjouement plein de saillies de bon goût, à la facilité avec laquelle il supportait toutes les petites contrariétés inhérentes à la nature humaine et à la vie de famille. Toujours ferme et digne, il connaissait ses devoirs et les accomplissait à la satisfaction unanime de tous ceux qui l'approchaient, à la satisfaction et à la joie de sa femme et de ses enfants, dont l'affection pour lui était sans bornes, comme l'est aujourd'hui la douleur qu'ils éprouvent de sa perte, comme le seront toujours les regrets dont ils honoreront sa mémoire bénie. »

Ces lignes, qui datent de trente ans, on peut les récrire, car le père s'était survécu dans son fils.

Le Comité de direction

Discours de M. Schaar

ADMINISTRATEUR DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT BELGE
MEMBRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DU CONGRÈS DES CHEMINS DE FER.

Messieurs, ce n'est pas sans une grande émotion, sans une réelle et profonde douleur que je viens rendre un dernier hommage au secrétaire général de la Commission permanente du Congrès des chemins de fer, au nom du président retenu, à son vif regret, par des obligations de service auxquelles il lui a été impossible de se soustraire.

Depuis longtemps déjà, Auguste De Laveleye luttait contre la maladie avec un courage qui ne s'est pas démenti, avec cette gaieté qui faisait le charme de son caractère et qu

était restée presque inaltérable malgré la gravité de sa situation, car cette gravité, on sentait à certaines lueurs de tristesse qu'il la redoutait au travers des mensonges pieux de la Faculté.

Au Congrès des chemins de fer, Auguste De Laveleye a été un ouvrier de la première heure. Lorsque, le 18 janvier 1884, une commission de fonctionnaires des administrations des chemins de fer et des ponts et chaussées fut instituée par le ministre des travaux publics d'alors, pour célébrer le cinquantenaire de la loi organique des chemins de fer, on voulut avoir dans cette commission un représentant de la presse technique. C'est en cette qualité qu'Auguste De Laveleye, qui s'était beaucoup occupé d'entreprises de chemins de fer à l'étranger, se trouva désigné. La commission des fêtes du cinquantenaire des chemins de fer subit des modifications successives dans sa composition et dans sa mission, et elle fut enfin chargée, par M. le ministre Vandenpeereboom, de l'organisation d'un Congrès des chemins de fer. Son bureau devint le bureau du Congrès et les services rendus par son secrétaire général, grâce aux nombreuses amitiés personnelles qu'il possédait dans le monde des chemins de fer, ici et à l'étranger, lui firent conserver les mêmes fonctions dans la Commission permanente instituée pour l'organisation des sessions nouvelles.

Ces services furent aussi récompensés par le gouvernement belge, qui le nomma chevalier de l'ordre de Léopold au lendemain de la session de Bruxelles.

Aujourd'hui que l'institution du Congrès a créé sa place au soleil, qu'elle est devenue pour ainsi dire un lien nécessaire entre les études de tous ceux qui, dans le monde entier, ne cessent de travailler au perfectionnement de cet instrument indispensable à la vie économique des peuples qu'on appelle le chemin de fer, aujourd'hui, dis-je, on ne peut se figurer ce qu'il a fallu à l'origine d'enthousiasmes généreux et de démarches personnelles pour grouper les bonnes volontés au milieu de l'indifférence générale. Eh bien, parmi tous ces efforts, on peut affirmer que notre secrétaire général n'a ménagé ni son temps ni ses peines.

Dans la réalisation d'une idée nouvelle, il y a trois choses parfois bien distinctes : l'idée elle-même, sa mise en pratique et sa vulgarisation. On a pu dire, par exemple, sans rien diminuer de la gloire de de Lesseps, qu'il a surtout été le vulgarisateur du canal de Suez. Eh bien, l'on peut dire, tout à l'honneur d'Auguste De Laveleye, qu'il a été l'un des principaux vulgarisateurs du Congrès. Il n'en a pas cependant négligé l'organisation, car c'est lui qui a été le rapporteur de la question des statuts du Congrès, à la session de Milan en 1887. Ces statuts, votés sur sa proposition, se sont montrés si parfaits, qu'après une expérience de près de dix ans, ils ont été l'objet des éloges sans restriction des délégués américains, venus pour la première fois en grand nombre à la session de Londres, et particulièrement experts en matière d'unions scientifiques.

Hélas ! mon cher secrétaire général, nous ne vous reverrons plus dans nos réunions dont vous avez toujours été l'un des membres fidèles, et la place que vous laissez vide dans nos amitiés ne sera jamais comblée. Vos amis, vos collègues et vos collaborateurs partagent la douleur profonde dans laquelle sont plongées, par une séparation prématurée, votre famille bien-aimée et particulièrement votre compagne dévouée. Tous ils ont pu apprécier les grandes qualités de cette femme de cœur dans les nombreux voyages qu'elle s'est imposés pour vous entourer de ses soins attentifs. Ils vous pleureront toujours avec elle.

Adieu, cher Auguste De Laveleye, adieu !